

Rapport d'activités

2023

Pour un district uni, ouvert et dynamique



Table des matières

- 3** Le mot du président
- 4** Activités 2023
- 5** Administration
- 8** Communication
- 10** Economie
- 16** Aménagement du territoire
- 18** Mobilité
- 21** Développement régional
- 23** Tourisme
- 26** Comptes 2023
- 28** Projets 2024
- 29** Remerciements
- 30** Abréviations



Le mot du président



Economie



Mobilité



Comptes et bilan 2023

Le mot du président

Votre Comité se réjouit de vous présenter, dans ce rapport annuel d'activités, les nombreuses tâches menées en 2023 par notre team d'experts, dans les domaines qui contribuent à l'attractivité et à la qualité de vie de notre district à savoir le développement économique, le tourisme, la mobilité, le développement régional et l'aménagement du territoire.

Les tâches réalisées s'inscrivent pleinement dans la stratégie régionale 2023 – 2027 présentée et validée lors de l'Assemblée générale de juin 2023 tenue à Aubonne.

Cette stratégie reprend les défis, nombreux et complexes, qui attendent notre District, ses collectivités, ses entreprises et sa population. Nous avons cependant une certitude : celle d'avoir les moyens de les relever, qu'ils soient conjoncturels ou structurels. Il est de notre responsabilité de préparer le futur aux côtés de nos divers interlocuteurs, partenaires, acteurs et bénéficiaires, avec confiance, pragmatisme, détermination et concertation.

Notre association, dont le slogan est "Pour un district uni, ouvert et dynamique" a pour vocation de faciliter le développement économique et régional d'un territoire qui s'étend du littoral au Pied du Jura.

Bonne lecture et vive L'ARCAM !



Bertrand Duperrex
Président de l'ARCAM,
Syndic de Vuillierens

Activités 2023

Consolidation et gestion efficiente

Compte tenu de l'augmentation de cotisation qui a pris effet au 1er janvier 2023, une gestion très suivie a été mise en place pour consolider les activités de l'ARCAM. Cela a permis d'en asseoir le fonctionnement et d'évaluer les moyens disponibles pour concrétiser les objectifs de la stratégie 2023-2027.

Le Comité 2021-2026 au 31.12.2023

PRÉSIDENT
Bertrand Duperrex
Syndic | Vullierens
Secteur 3

VICE-PRÉSIDENT
José Manuel Fernandez
Syndic | Etoy
Secteur 1

VICE-PRÉSIDENTE
Mélanie Wyss
Syndique | Morges
Secteur 3

Secteur 1
Stéphane Porzi
Syndic | St-Prex

Secteur 1
Yves Charrière
Syndic | Aubonne

Secteur 2
Didier Amez-Droz
Syndic | Montricher

Secteur 2
Marie-Christine Gilliéron
Syndique | Hautemorges

Secteur 3
Guy Delacrétaz
Syndic | Préverenges

Secteur 4
Claude Moinat
Municipal | Cossonay

Secteur 4
Anne-Lise Rime
Syndique | L'Isle

Secteur 5
David Robert
Municipal | Ferreyres

Secteur 5
Alain Bonzon
Syndic | Pompaples

Administration

Des assemblées générales déterminantes pour l'avenir de l'association

En 2023, deux assemblées générales statutaires ont été organisées :

- Celle du printemps, à Aubonne, a été le cadre de l'acceptation de la stratégie de l'ARCAM pour la période 2023-2027. Ce fut également l'occasion d'entériner trois changements importants au sein du Comité :
 - Pour le secteur 5, le remplacement de M. Martial Messeiller, Syndic d'Orny démissionnaire, par M. Alain Bonzon, Syndic de Pompaples.
 - M. Claude Moinat, Municipal de Cossonay, a remplacé Mme Valérie Induni, Syndique de Cossonay.
 - L'intégration des deux membres de la Commission Economie, à savoir M. Marc Haesler et Mme Véronique Chaignat.
- Celle de l'automne, à Denens, a permis la validation du budget et du programme d'actions 2024. Une nouvelle mutation au sein du Comité a également été approuvée : le remplacement de Mme Valérie Induni, Syndique de Cossonay, par M. Claude Moinat, Municipal de la même commune.

Le Comité : un pilotage stratégique des actions de l'ARCAM

Durant l'année, le Comité de l'ARCAM s'est réuni à 7 reprises pour assurer le suivi des activités de l'ARCAM.

Ces séances ont permis d'évaluer les demandes de financement (LADE, FEM, FNA) de différents porteurs de projet et d'assurer la conduite stratégique des dossiers traités au sein des différents secteurs de l'ARCAM.

Pour mémoire, l'ensemble des activités de l'ARCAM doivent correspondre aux missions confiées conventionnellement par le SPEI, à savoir :

- Élaborer et mettre en œuvre la stratégie régionale de l'association
- Assurer la fonction de «Guichet Entreprises», soit l'accueil et l'appui aux entreprises

(recherches de locaux et terrains, accompagnement à la création, demandes à caractère fiscal, etc.).

- Élaborer et participer à la mise en œuvre de stratégies régionales pour les zones d'activités
- Proposer un appui spécifique aux porteurs de projets régionaux, notamment par l'élaboration de préavis régionaux au sens de la LADE et assurer un suivi de ces projets.
- Coordonner le développement de politiques publiques.
- Participer régulièrement aux séances de coordination à l'échelle du Canton.

L'ensemble des séances du Comité ont fait l'objet de préparations minutieuses de la part du Bureau du Comité (Président et Vice-Président/es).

Du renouveau parmi les membres :

Début 2023 les entreprises membre de la Plateforme économique ont vu leurs 2 représentants siéger au Comité de l'ARCAM. L'occasion pour le tissu économique de participer aux débats et faire valoir son point de vue.

En début d'année, la commune de Buchillon a, quant à elle, démissionné avec effet au 31 décembre 2023. Le comité a pris acte et regrette cette situation et les membres présents à l'AG de l'automne ont été informés. Cette commune se prive ainsi de tout accès à des aides financières (LADE) de la part du canton, d'une représentation lors des discussions sur les horaires et les trajets des transports publics qui pourraient la concerner, de pouvoir donner son avis sur la stratégie régionale, de participer aux échanges sur les questions d'aménagement du territoire, de développement régional ou encore de développement touristique. Il lui sera également impossible de prendre part à des Groupes de Travail, des Comités de Pilotage ou d'avoir accès aux échanges d'information, tout comme son cas ne sera plus pris en compte lors des différentes études menées par l'association régionale.

Stratégie régionale : de nouveaux objectifs pour le développement du district

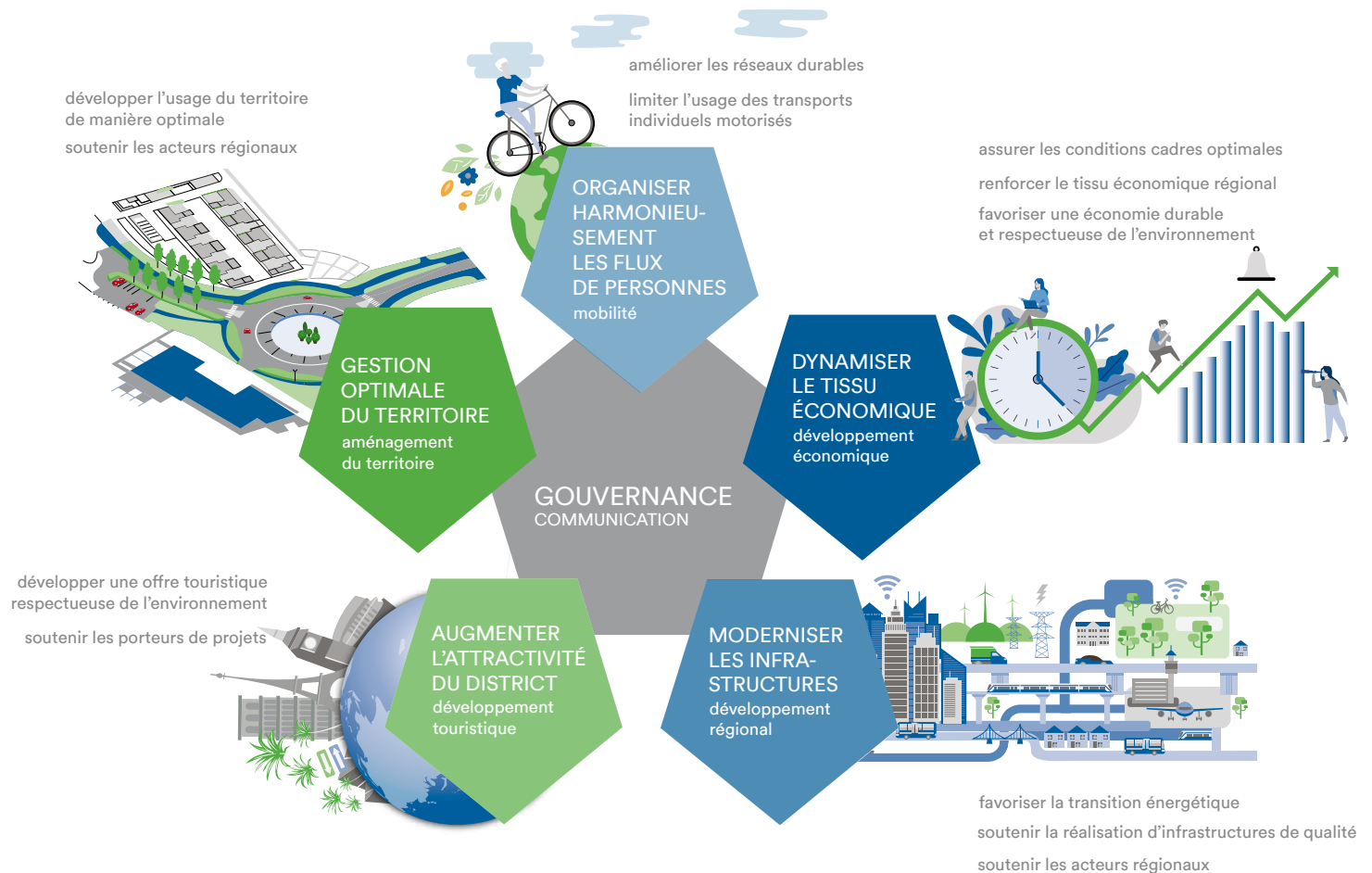
L'année 2023 a été marquée par l'approbation de la nouvelle stratégie de l'ARCAM qui déploiera ses effets entre 2023 et 2027. Si cet exercice est imposé par la convention qui lie l'association au département cantonal en charge de l'économie, il constitue une feuille de route pour l'ensemble des intervenants (communes, entreprises, équipe opérationnelle) dans le sens où elle précise les objectifs à atteindre et les mesures à mettre en œuvre dans les 5 dicastères de l'ARCAM. Ces éléments définissent également les aides financières qui pourront être octroyées à des projets régionaux, dans le sens où ils devront permettre l'accomplissement de la stratégie.

La région en quelques chiffres

87'312 habitants au 1^{er} janvier 2023,
10 % de la population du Canton

230 habitants au km² en 2022 (VD = 292)

37'307 ha de superficie,
13% de la surface du canton



L'équipe opérationnelle : l'appui du Comité

Sur le plan opérationnel, les membres de l'équipe ont assuré la préparation et la mise en œuvre des décisions du Comité : évaluation des demandes financières, suivi des études, mise en place des actions récurrentes.

Au niveau des ressources humaines, plusieurs changements ont eu lieu dans le courant de l'automne 2023 :

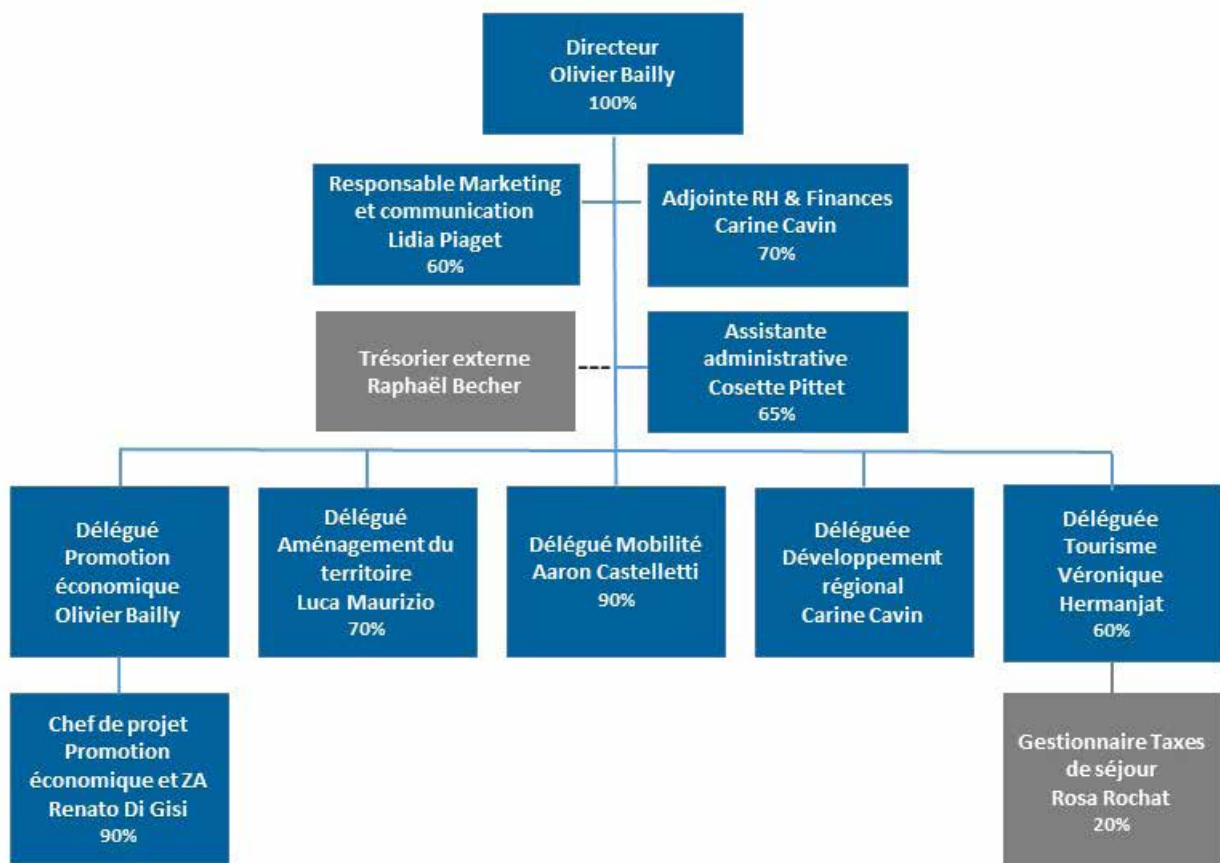
- Le départ de Mme Marie-Lys Perrier-Bizeau, responsable marketing et événementiel, au 30 septembre 2023.
- L'engagement de M. Renato Di Gisi, en qualité de chef de projet dédié au développement

économique et plus spécialement à la stratégie régionale de gestion des zones d'activités, pour un CDD de 3 ans dès le 1er novembre 2023 avec un taux d'activité à 90%.

- L'arrivée de Mme Lidia Piaget, responsable marketing pour la promotion économique, dès le 1er décembre, en CDI, à 60%.

De plus, M. Bernard Augsburger, boursier de la commune de Cossonay et trésorier de l'association, ayant fait valoir son droit à la retraite, a été remplacé, au sein de la commune, par M. Raphaël Becher.

Dès lors, l'organigramme opérationnel est le suivant au 31.12.2023 :



L'équipe comprend donc 8 personnes, pour 6.25 ETP.

Communication

Si l'activité de l'ARCAM se concentre bien évidemment sur ses missions, il est toutefois nécessaire d'en faire la « promotion » afin que les municipalités, les entreprises et les porteurs de projets aient connaissance des projets que l'Association Régionale mène pour eux.

Communication multicanale : informer, motiver, inviter

L'ARCAM a poursuivi une communication récurrente qui permet d'informer les acteurs de la région des différents projets gérés au sein de l'association :

- Visite de Municipalités : au premier semestre, 4 municipalités ont invité l'ARCAM à présenter ses activités : Ballens, Mollens, Bérulle, Moiry.
- Rencontres avec les entreprises organisées par les communes : Saint-Prex, La Sarraz, Eclépens, Morges et Hautemorges sont les 5 communes qui ont organisé des soirées ou lunch pour les entreprises durant lesquelles l'ARCAM a pu expliquer le soutien et les aides que la région ou le canton peuvent amener, et surtout présenter la plateforme économique.
- Rencontres avec les SIC : sous l'égide de l'ARCAM, les SIC du district se rencontrent 2 fois par année pour échanger leurs expériences, partager des idées et apprendre les uns des autres. Un espace où les langues se délient et les bonnes idées fleurissent.
- Le site internet est l'espace dédié à la présentation de toutes les activités de l'ARCAM. En 2023, des réflexions et un mandataire ont été engagés pour le sécuriser, l'actualiser techniquement et le dynamiser. Sa nouvelle version a été mise en ligne en automne. Sur l'ensemble de l'année 2023, plus de 10'000 visiteurs ont consulté ce site, générant près de 40'000 vues.
- La Newsletter « ARCAM'actu », diffusée 10 fois en 2023 auprès de 1700 abonnés, aborde des sujets macro-économiques, présente des terrains/ locaux disponibles à l'achat ou à la location, annonce des formations et des événements, met en avant des projets réalisés et accompagnés par l'ARCAM, et promeut à chaque édition un membre "entreprise" différent.
- L'ARCAM développe également sa présence sur le réseau social LinkedIn. La page "ARCAM" est régulièrement alimentée par différentes informations sur nos événements et activités et relaye des informations pertinentes sur et pour les entreprises membres. Durant l'année, plus de 100 publications ont été éditées. 200 nouveaux abonnés suivent l'actualité de l'ARCAM portant le nombre total d'abonnés à 1'000.
- La publication « ARCAM'info » rend compte du travail du Comité. Elle a été éditée à trois reprises en 2023 et a permis de détailler plus d'une trentaine de sujets.
- Divers articles ont également relaté la vie de notre association et présenté des projets clés durant toute l'année tant dans le Journal de Morges que dans le journal de Cossonay ou celui de la Côte. On relèvera particulièrement les cinq articles d'importance qui ont présenté les activités des différents secteurs de l'ARCAM (voir photos ci-contre).

le rendez-vous des pme

L'organisation du district comme défi stratégique

Par Marie Varioli

REGION OPTIMISATION

L'ARCAM aide les communes à aménager le territoire du district pour que chacun puisse bénéficier de ses ressources.



La zone d'activités de Littoral Parc symbolise la dynamique économique régionale. L'Association Consortium Audois-Morvains appuie les communes - comme ici à Littoral Parc - afin de proposer l'aménagement du territoire le plus performant en regard de l'activité économique.

spécialistes, analystes et experts du territoire... L'ARCAM aide les communes à aménager le territoire du district pour que chacun puisse bénéficier de ses ressources.

Parole d'expert

Laura Pharaon, chargée de l'aménagement de quartier

Comment s'assurer du suivi de travail d'aménagement du territoire fait par l'ARCAM? L'ARCAM a pour les communes des outils de suivi et de suivi de l'implémentation des projets de territoire. Les communes ont des réunions de suivi et de suivi de l'implémentation des projets de territoire.

Quelles sont les zones les plus structurées du district? La zone de Littoral Parc, zone d'activités et zone de services, sont les zones les plus structurées du district.

Et quelles sont celles où il y a le plus à faire? Le fait d'être en zone d'activités et de services permet de structurer le territoire et de créer des zones de services et de services.



spécialistes de l'immobilier

Adapter la mobilité au futur de la région

Par Marie Varioli

REGION OPTIMISATION

Développer la mobilité durable est une priorité pour le district. Rencontre avec l'ARCAM, qui est à la manœuvre de ce projet de transition.



L'ARCAM travaille dans un environnement complexe composé de divers intervenants.

L'ARCAM travaille dans un environnement complexe composé de divers intervenants. Le projet de transition est une priorité pour le district.

Étapes concrètes

L'ARCAM travaille dans un environnement complexe composé de divers intervenants. Le projet de transition est une priorité pour le district.

Sujet délicat

L'ARCAM travaille dans un environnement complexe composé de divers intervenants. Le projet de transition est une priorité pour le district.



L'ARCAM travaille dans un environnement complexe composé de divers intervenants.

le rendez-vous des pme

Du soutien bienvenu pour les villages du district

Par Marie Varioli

REGION COOPERATION

À l'heure où gérer une commune demande de plus en plus de travail, l'ARCAM apporte son soutien à celles qui manquent de ressources.



L'ARCAM et ses experts apportent un soutien aux communes du district de Morgey, Megey, Megey.

L'ARCAM et ses experts apportent un soutien aux communes du district de Morgey, Megey, Megey. L'ARCAM apporte son soutien à celles qui manquent de ressources.

Parole d'expert

Carole Carlini, chargée de l'accompagnement des communes

Quels sont les enjeux multiples? L'ARCAM apporte son soutien à celles qui manquent de ressources. L'ARCAM apporte son soutien à celles qui manquent de ressources.

Qu'en est-il de vos plans à plus long terme? L'ARCAM apporte son soutien à celles qui manquent de ressources. L'ARCAM apporte son soutien à celles qui manquent de ressources.



le rendez-vous des pme

Le slow tourisme pour booster le district

Par Marie Varioli

REGION ATTRACTIVITE

L'ARCAM s'active pour faire du slow tourisme.



L'ARCAM s'active pour faire du slow tourisme.

L'ARCAM s'active pour faire du slow tourisme. Le slow tourisme est une priorité pour le district.

Parole d'expert

Quels sont les enjeux multiples? L'ARCAM s'active pour faire du slow tourisme. Le slow tourisme est une priorité pour le district.



L'ARCAM s'active pour faire du slow tourisme.

le rendez-vous des pme

La promotion au centre de toutes les attentions

Par Marie Varioli

DISTRICT DEVELOPPEMENT

L'ARCAM accompagne les entreprises de la région depuis 14 ans. Zoom sur cette activité qui ne cesse de s'élargir.



La zone d'activités de Littoral Parc symbolise la dynamique économique régionale.

L'ARCAM accompagne les entreprises de la région depuis 14 ans. Zoom sur cette activité qui ne cesse de s'élargir. L'ARCAM accompagne les entreprises de la région depuis 14 ans.

Parole d'experts

Quels sont les enjeux multiples? L'ARCAM accompagne les entreprises de la région depuis 14 ans. Zoom sur cette activité qui ne cesse de s'élargir.

Qu'en est-il de vos plans à plus long terme? L'ARCAM accompagne les entreprises de la région depuis 14 ans. Zoom sur cette activité qui ne cesse de s'élargir.



L'ARCAM accompagne les entreprises de la région depuis 14 ans.

le rendez-vous des pme

Appui et soutien

Par Marie Varioli

REGION COOPERATION

L'ARCAM apporte son soutien à celles qui manquent de ressources.



L'ARCAM apporte son soutien à celles qui manquent de ressources.

L'ARCAM apporte son soutien à celles qui manquent de ressources. L'ARCAM apporte son soutien à celles qui manquent de ressources.

Appui et soutien

L'ARCAM apporte son soutien à celles qui manquent de ressources. L'ARCAM apporte son soutien à celles qui manquent de ressources.



L'ARCAM apporte son soutien à celles qui manquent de ressources.

Economie

Vers un renforcement du poids de l'économie

L'ARCAM dispose d'une existence légale par la LADE, loi qui vise à promouvoir et soutenir le développement économique du canton. Cependant, celui-ci ne peut se concevoir seul, notamment au niveau des conditions-cadre, sans considérer les autres domaines traités au sein de l'ARCAM, tels que l'aménagement du territoire ou la mobilité.

Plusieurs actions de soutien direct aux entreprises permettent d'influer positivement sur la situation des établissements installés dans le district, notamment en favorisant le réseautage entre eux ou en renforçant les synergies au sein du tissu économique régional comme :

- Les prestations du guichet entreprises
- L'animation de la plateforme économique, qui réunit l'ensemble des entreprises membres de l'ARCAM
- La constitution d'une commission économique
- Les événements de réseautage

Le guichet Entreprises : une plus-value régionale

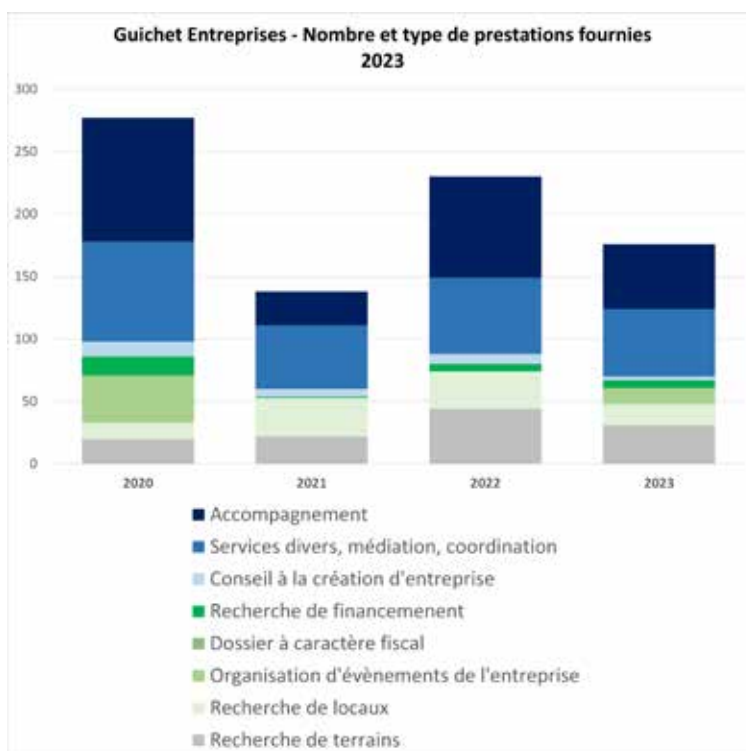
L'ARCAM, en sa qualité d'association économique régionale au sens de la LADE, a pour mission de préserver et augmenter les emplois dans le district de Morges. Pour ce faire, le «Guichet Entreprises» a pour but de soutenir les entreprises dans les différentes phases de leur développement (création, implantation, recherche de locaux, conseils, recherche de financement, etc.). Toutes ces prestations sont délivrées gratuitement aux entreprises qui en font la demande. Elles constituent une des missions conventionnées avec l'Etat.

En 2023, l'ARCAM a soutenu 117 entreprises en leur délivrant 176 prestations, principalement dans le domaine de l'accompagnement et de la coordination (60%) et la recherche de terrains et locaux (27%).

Ce schéma met en évidence

- le « creux » causé par la pandémie de COVID-19 en 2021. En effet, les prestations normalement délivrées au titre du guichet entreprises ont été moins sollicitées, les préoccupations des entreprises étant ailleurs.

- la reprise des activités « traditionnelles » en 2022
- la chute des soutiens directement liés à l'absence de ressources dédiées en 2023. En effet, fin 2022 un des deux collaborateurs liés à la promotion économique n'a pas pu être remplacé durant les 10 premiers mois de l'année. Les ressources à disposition ont eu un impact direct sur le soutien aux entreprises.



L'économie en quelques chiffres

- 6'938 établissements (2021)
- 46'831 emplois (2021)
- 2.5% de taux de chômage en 2022 (VD = 3.2)
- 580 nouveaux apprentis en 2022
- 72 locaux commerciaux vacants au 01.06.2023
- 232 entreprises membres de l'ARCAM au 31.12.2023

La plateforme économique : le rendez-vous des entreprises de la région

Initiée en 2016, cette plateforme réunit les entreprises et autres institutions qui ont adhéré à l'ARCAM en qualité de membre privé. A la fin de l'année 2023, elle comptait 232 membres issus de domaines très variés, comme l'atteste le tableau ci-dessous :

Les membres de la plateforme profitent des évènements organisés par l'ARCAM et bénéficient du réseau régional d'entreprises.

Cette plateforme renforce la légitimité économique de l'association et facilite la mise sur pied de mesures de nature économique. La communauté des membres est représentative de l'économie du district, car elle regroupe des entreprises de tous secteurs, de tous domaines et de toutes tailles.



Les cotisations des membres privés permettent de financer les évènements spécifiques pour les entreprises.

Dans le cadre de la première assemblée générale des membres de cette plateforme, et conformément aux statuts de l'ARCAM, une Commission économique a été nommée en début d'année 2023.

Les membres de cette commission sont représentatifs du tissu économique régional et assureront les missions suivantes :

- Être à l'écoute des besoins et des idées des membres pour en être le relais en cas de position commune
- Proposer des axes de développement pour la région
- Informer les membres des activités menées
- Défendre l'avis, remonter les besoins/attentes des entreprises et représenter les membres de la plateforme économique lors des séances de Comité de l'ARCAM

Membres de la « Commission Economique »

M. Marc Haesler	H&B Law	Avocat - Président
Mme Véronique Chaignat	Orllati	Construction– Vice-présidente
M. François Delay	Association Delay-Gruaz	Agriculteur
M. Sébastien Barrier	Hostellerie le Petit Manoir	Hôtelier
M. Geoffroy Catrice	MEGA Social Innovation	Développement durable
M. Yves Aebi	OneFid	Fiduciaire
M. Christopher Cordey	Futuratinow	Prospectiviste
M. Peter Keller	Procimmo	Immobilier
M. Giuseppe Biancaniello	Raiffeisen Morges Venoge	Banque



Photo prise durant la première AG de la Plateforme économique, en présence de Mme I. Moret, cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine et M. B. Duperrex, président du comité de l'ARCAM

Conformément aux statuts de l'ARCAM, le/la Président/e et le/la Vice-Président/e de la commission disposent d'un siège au sein du Comité, avec droit de vote. Leur présence permet ainsi de faire remonter les préoccupations du monde économique au monde politique.

Réseautage : les rendez-vous du tissu économique

Dans le domaine entrepreneurial, les opportunités de réseautage sont appréciées car ce sont souvent des occasions qui permettent à la fois de créer des liens, générer des collaborations, recevoir des informations et de promouvoir son entité. Différents types de manifestations sont organisées dans ce contexte :

- Les « Rencontres économiques », qui prennent place au début des expositions régionales du district, ont pu se poursuivre avec deux sessions :
 - **L'Expo du Pied du Jura** à Montricher, en mars, a été le lieu d'une rencontre dédiée au développement durable avec la participation de
 - Mme Amina Joubli | Collaboratrice scientifique | Secrétariat d'Etat à l'économie – SECO - La conduite responsable des entreprises (stratégie, mesure législative, avantage pour les entreprises)
 - M. Yves Loerincik | Chargé de missions stratégiques | Bureau de la durabilité -Département des institutions, du territoire et du sport (DITS) - Quelles aides à disposition des entreprises vaudoises ?
 - M. Julien Bugnon | Fondateur | DICIFOOD - Exemple d'un projet collaboratif ayant reçu une aide du SPEI
 - M. Jonathan Normand | CEO | B Lab - Les Certifications (B-Corp & Swiss Triple Impact)
 - Mme Marie Blaser | Head of Sustainable Development | Loyco - Exemple d'une entreprise certifiée B-Corp
 - Mme Maria Ruters | Municipale | Commune de Ferreyres - Exemple d'une commune du district Romande Energie
- Les « Matinales de l'ARCAM »
Ces petits-déjeuners réseautage, réservés aux membres privés, se déroulent tous les 2 mois. Le format est le même à chaque événement avec un accueil café croissant

dès 7h30, une partie « présentez-vous » dans laquelle chaque entreprise dispose de 30 secondes pour expliquer son activité. S'en suit une intervention de 10 minutes sur un sujet et enfin la partie réseautage qui clôture l'événement vers 9h30. Le lieu varie à chaque fois, permettant de couvrir les 5 secteurs du district. Les thématiques et intervenants s'adaptent à l'actualité ; ces rencontres ont ainsi abordé les sujets suivants :

- **Etoy, les Ateliers de la Côte** : Personne de confiance en entreprise : prévention & intervention
- **Lausanne, La Télé** : visite de la Télé et présentation du Journal de Morges et de l'AGEFI
- **Aubonne, Merck** : présentation de la société Merck et des résultats de l'enquête conjoncturelle de la CVCI
- **Tolochenaz, centre d'affaires Beezi** : Présentation de la société BeVisible « Comment réaliser une vidéo de pro avec votre smartphone ?
- **Signal de Bougy** : Présentations de la Fondation Pré Vert, du Domaine de la Colombe et de Réseau Consignes pour illustrer les aides développement durables offertes par le canton.
- **Cossonay, centre TCS** : Présentation du centre TCS – présentation des espaces et offres pour les entreprises
 -
- **L'Expo de Coss**, en octobre, a réuni des experts de l'intelligence artificielle sur le thème : « Quel est l'impact de l'intelligence artificielle sur le monde professionnel ? ». Avec la participation de
 - Mehdi Cherif-Zahar, Professeur | HEIG-VD
 - Luca Bino, Senior Business Consultant | UMB AG
 - Matthieu Simeoni, Data Scientist | Predictive Layer
 - Isabelle Chappuis, Directrice Exécutive - Futures Lab | Swiss for Positive Futures HEC Lausanne

• Les évènements collaboratifs

- Le Morges Business Développement Forum : un évènement dédié aux startups en janvier à Morges, en collaboration avec l'EPFL, Innovaud, la Ville de Morges et le canton.
- La Masterclass avec Strategyzer : INNOPME, un programme de soutien à l'innovation pour PME
- Le partenariat avec Innovaud permettant de recourir à des coachs dans différents domaines de l'entrepreneuriat pour soutenir l'activité d'entreprises en développement.

Programmes de développement régional agricole (PDRA) : un outil important pour l'agriculture

2023 a marqué le démarrage de 2 chantiers que l'ARCAM avait décidé de soutenir, lors de son AG du 16 juin 2021 à Senarclens, pour un montant total de CHF 500'000.- :

- La Maison des vins de la Côte a vu la pose de sa première pierre et la construction de ses fondations. Les travaux avançant rapidement, nous avons versé la première tranche de CHF 171'363.50 de notre aide à fond perdu.
- La construction de la fromagerie de l'Etraz a débuté un peu plus tard, mais les fondations ont également été érigées et le bâtiment sera visible dès le début de 2024. En 2023 aucune aide n'a été versée pour ce projet.

Littoral Parc : le pôle économique du district

Cette zone d'activités, la plus grande du canton, constitue un site économique prépondérant dans le district. Dès lors, de nombreuses actions y sont entreprises :

Comme prévu dans la Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activité (SRGZA), un Organe de Gestion (OG) constitué des communes d'Etoy, Aubonne, Allaman et Saint-Prex, de votre association régionale (l'ARCAM) et du canton a été créé.

L'Organe de gestion s'est doté de ressources 2 fois 0,4 ETP pour la mise en place du Plan de Mobilité de

Site (PMS) et la gestion du club d'entreprise qui est une condition sine qua non pour pouvoir regrouper des entreprises pour développer le PMS. Ces ressources sont mises à disposition par l'ARCAM mais financées par l'OG Littoral Parc (à parité par le canton (SPEI et DGMR) et les 4 communes).

L'ARCAM gère le Club d'entreprises pour le SSDA Littoral Parc. Ce club permet de fédérer les entreprises de la zone autour de problématiques communes de mutualisation et de mobilité dans et à destination de la zone d'activité. Il est important de noter que tous les projets sont financés par les entreprises elles-mêmes.

A ce jour presque 30 entreprises qui représentent 4'000 emplois sur les 5'500 de la zone font parties du club. Les réunions du club ont permis de développer une offre de service de co-voiturage, l'offre de vélo en libre-service et de proposer aux entreprises des formations communes.

AppApp : une prestation pour soutenir les entreprises formatrices

L'ARCAM poursuit son soutien aux entreprises formatrices en finançant l'organisation de cours d'appui destinés aux apprentis résidant ou travaillant dans la région. Par petits groupes, ils peuvent ainsi disposer d'un appui pédagogique pour les branches enseignées dans les écoles professionnelles. Depuis 2012, le déploiement de la mesure AppApp dans le district de Morges a permis l'organisation de près de 200 groupes d'appui, permettant à plus de 850 jeunes de bénéficier de ce soutien scolaire.

CODEV

La Coordination du développement économique vaudois (CODEV) est une plateforme d'échange qui réunit les 10 organismes régionaux de développement économique du canton. Le programme des séances (4 sessions par année) permet d'assurer fréquemment des partages d'expérience et la mise en place d'actions communes (formation, prises de position, négociations).

L'ARCAM est mandatée pour assurer la coordination de cet organisme, ce qui lui permet

d'être au fait des dernières discussions et décisions.

Depuis juin 2022, l'ARCAM assure (par l'entremise de son directeur) la présidence de la Plateforme économique et une présence dans le GT Communication. Ces rôles lui donnent l'opportunité de promouvoir certaines thématiques et orienter certains projets d'intérêt pour la région.

Les aides financières : un soutien au développement de projets

Dans le cadre de ses activités et compte tenu qu'elle répond aux exigences de la LADE, l'ARCAM préavise ou attribue des soutiens financiers à des projets qui correspondent à sa stratégie. Deux types d'aides sont disponibles :

Les aides cantonales : la LADE

Les aides provenant du canton (LADE) et de la Confédération (LPR) portent sur des projets sur

lesquels l'ARCAM émet un préavis. En 2023, les aides à fonds perdus (AFP) ainsi obtenus ont pu couvrir 35% des coûts estimés des projets, apportant ainsi une aide déterminante pour leur concrétisation.

Les porteurs de projet ont pu bénéficier d'un soutien LADE en raison de l'adhésion de leur commune à l'ARCAM.

Les aides régionales : Le FNA

Le fonds pour de nouvelles activités (FNA) a été mis en place par l'ARCAM pour apporter un soutien à des projets ne répondant pas aux conditions posées par la LADE, mais disposant d'un caractère novateur au sein de la région. Il est entièrement géré par l'association et son Comité constitue l'organe d'attribution. Un règlement et une grille d'attribution assure une égalité de traitement des demandes.

En 2023, trois projets ont bénéficié de cette aide financière.

Aides LADE octroyées en 2023

Bénéficiaires	Projets	Coût total	Type	Aide LADE/LPR
Echichens	Signalisation – mise en œuvre	13'000.-	AFP	6'500.-
Institut des diaconesses de St-Loup	Démarche collaborative pour le programme « Avenir Saint-Loup »	10'900.-	AFP	5'450.-
ARCAM	Chef de projet SRGZA sur 3 ans	450'000.-	AFP	112'500.-
Région Morges	SSDA Morges Est	111'576.-	AFP	55'288.-
Association La Galère	Etude de faisabilité	166'000.-	AFP	81'500.-
Fédération vaudoise du commerce de détail	Forum des commerçants Morges	15'000.-	AFP	6'400.-
TOTAL	6 projets	766'476.-		267'638.-

Aides FNA octroyées en 2023

Bénéficiaires	Projets	Coût total	Type	Aide FNA
Vélocité	Livraison pour les commerces morgiens	12'000.-	AFP	4'000.-
Genius Loci SA, Echichens	Développement technologique	204'000.-	AFP	15'000.-
Escape Game Fantasia, Cossonay	Création d'une 2e salle	60'000.-	AFP	11'000.-
TOTAL	3 projets	276'000.-		30'000.-

L'aménagement en quelques chiffres

0.83% de logements vacants
au 1^{er} juin 2023 (VD = 0.98%)

1'661 ha de surfaces en zones d'habitation
ou mixtes en 2022, 4% de la surface du district

458 ha de surfaces en zones d'activités
en 2022, 1% de la surface du district

20'354 ha de surfaces en zones agricoles
en 2022, 54% de la surface du district

Aménagement du territoire

La stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA)

Une partie de l'année a été consacrée à la préparation du dossier en vue de son envoi à la DGTL pour examen préalable. En effet, il s'est avéré nécessaire de préciser quelques éléments que l'examen intermédiaire réalisé en 2022 avait mis en lumière : type d'affectation de certaines zones (zone régionale ou locale) et mixité.

De plus, pour légitimer l'envoi par l'ARCAM du dossier à la DGTL, les Municipalités des communes ont adressé une procuration à l'association. Le dossier a pu officiellement être transmis en août.

La mise en place et la consolidation des organes de gestion a commencé pour les SSDA (Sites stratégiques de développement d'activités) de Littoral Parc, Aclens-Vufflens et Le Marais à Eclépens.

La vitalité socio-économique des centres : les premières mises en œuvre

L'ARCAM a lancé, avant le COVID, une étude dont le but est de vitaliser ou re-vitaliser les centralités du district de Morges. Ces dernières sont définies dans les mesures B11 et B12 du Plan directeur Cantonal. Après un gros travail de diagnostic, la décision a été prise de se focaliser en 2023 sur trois communes-pilotes : Hautemorges, Aubonne et Echandens, ces

trois communes représentant chacune des enjeux différents liés à la diversité du territoire du district. En tenant compte de cette diversité, l'ARCAM, les mandataires et les municipalités ont défini des objectifs clairs. Des ateliers participatifs ont été organisés avec des acteurs afin de définir les mesures concrètes pour vitaliser ces centres. Chaque commune ayant sa particularité, l'angle d'approche a été adapté à chaque cas :

- Echandens : les discussions ont été réalisées avec les commerçants de la commune,
- Aubonne : les habitants d'un quartier ont été consultés afin de revitaliser une place,
- Hautemorges : les commerçants et les associations ont participé à des ateliers pour mettre en place une stratégie de développement sur l'entier de la commune.

En attente des résultats définitifs de la démarche, le premier constat qui peut être tiré est que les communes sont très bien loties en ce qui concerne le nombre et la diversité des services. Néanmoins, de manière générale, les participants aux ateliers (commerçants, population et autorités) observent qu'il y a un réel besoin de se pencher sur l'enjeu de la revitalisation et de la communication.

Pour l'ARCAM le renforcement des centralités reste une thématique importante puisque des centralités fortes, avec des commerces locaux dynamiques, permettent un rééquilibrage territorial réduisant ainsi les déplacements. Fort de l'expérience acquise lors de cette étape pilote, la volonté de la région est d'accompagner d'autres communes "centre" dans ce même but avec des démarches similaires.

Géoportail régional CartoJuraLéman

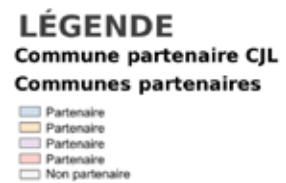
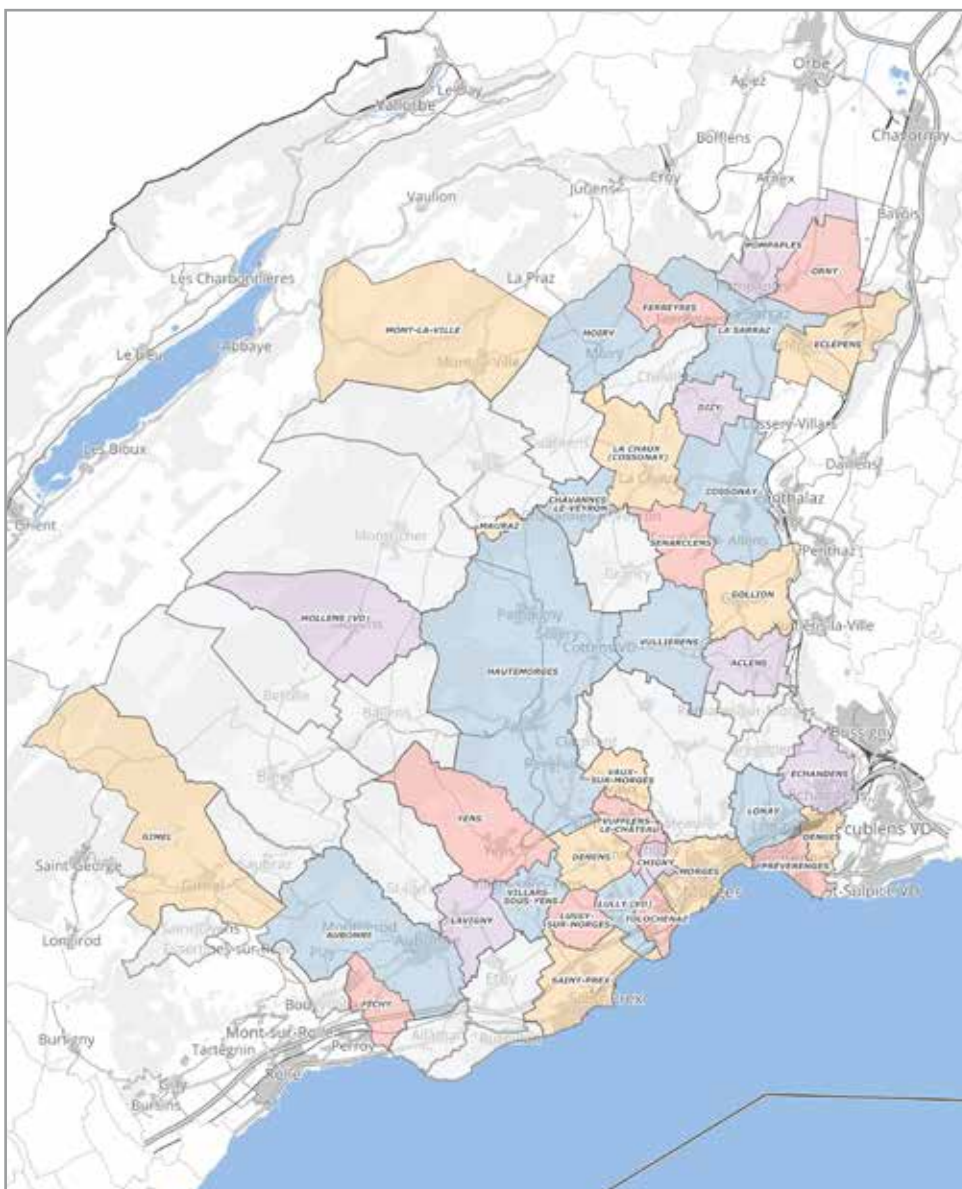
L'équipe de CJL a élaboré la stratégie pour le géoportail régional CartoJuraLéman pour 2022-2026. Pour la mise en œuvre de cette stratégie, le temps de travail pour le fonctionnement technique du géoportail est passé de 60 % à 80 % en 2023.

Les actions suivantes ont été notamment menées :

- La mise en place du service "Extract", pour gagner en efficacité. Le service Extract est une application pour faciliter le téléchargement des géodonnées communales via le géoportail. Ce service a été activé pour des communes-pilote et est à disposition de tous les partenaires qui souhaitent l'installer.

- La simplification de la communication avec la population. L'équipe de CJL a rendu plus facile l'intégration des cartes interactives du géoportail dans les sites internet.
- L'édition des géodonnées des partenaires. Les partenaires peuvent désormais facilement éditer un certain nombre de données (par exemple la collecte des déchets et les détails concernant une manifestation) directement dans le géoportail sans avoir des compétences en géomatique.
- L'organisation d'une formation de base. En juin 2023 les partenaires ont été invités à participer à une formation de base du géoportail régional au CEPM à Morges. 16 représentants des partenaires ont participé à la formation.
- La communication via les réseaux sociaux. CartoJuraLéman est présent sur LinkedIn. Chaque jeudi un post est publié fournissant des informations concernant des nouveautés, des événements et des astuces par rapport à l'utilisation du géoportail régional.

Actuellement CartoJuraLéman compte 46 partenaires dont 37 communes et 9 associations intercommunales. En 2023 une commune a démissionné, Clarmont et 2 communes sont devenues partenaires : Gimel et Orny.



Mobilité

Littoral Parc : un plan de mobilité de site (PMS)

La mise en place d'un PMS dans les plus grandes zones d'activités du Canton de Vaud a été rendue nécessaire par l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair). Bien que l'obligation légale de développer un plan de mobilité de site ne soit pas encore officiellement inscrite dans la législation vaudoise, l'ARCAM a été mandatée pour mettre en place un PMS sur le périmètre de Littoral Parc, la plus vaste zone d'activités vaudoise.

Après une phase d'étude en 2021 et 2022, c'est en 2023 que les premières mesures du PMS se concrétisent. Ceci a été rendu possible grâce à la création de l'Association des Entreprises de Littoral Parc, fin 2022. Il faut savoir que le financement de mesures en lien avec la mobilité durable dans les zones d'activités est assuré intégralement par les entreprises elles-mêmes. A travers l'Association des entreprises, les mesures de mobilité sont discutées, proposées et financées par les entreprises qui sont intéressées à se joindre aux démarches en cours. Grâce aux liens de confiance que l'ARCAM a pu tisser avec les entreprises du site membres de l'Association, la recherche de solutions novatrices en matière de mobilité est continue et partagée. Plusieurs mesures ont été proposées fin 2022 et courant 2023. Comme certaines mesures sont contraignantes pour les entreprises, il faut proposer la bonne mesure au bon moment et... avec le bon budget !

L'ARCAM se réjouit que, courant 2023, une première mesure importante ait pu être mise en œuvre grâce à l'intérêt de six entreprises – IKEA, HORNBACH, l'Outlet Aubonne, Sunstar, Intuitive et Chiquita – de Littoral Parc. Il s'agit d'une plateforme de covoiturage, lancée officiellement en septembre 2023. Cette plateforme, dédiée aux employés des entreprises participantes, permet de proposer un trajet comme conducteur ou d'en rechercher un comme passager. Le covoiturage, prôné au niveau fédéral, qui permet de réduire le nombre de voitures sur site et les émissions nocives, est bénéfique en matière d'occupation de places de stationnement et permet une certaine interaction sociale entre les employés des différentes entreprises.

À la suite du lancement de la plateforme, l'ARCAM a procédé à une phase de communication (création de supports et stands dans les entreprises concernées). Les effets de la mesure seront évalués courant 2024.

Autres mesures proposées :

- Bus navette : un service de navette pour les employés de Littoral Parc. Fin 2023, un sondage a été envoyé aux entreprises pour connaître leur intérêt. Les résultats sont attendus en début 2024.
- Vélos en libre-service : cette mesure nous accompagne depuis un certain temps, mais n'est utilisée que par peu d'entreprises. Pour motiver les employés à ne pas prendre leur voiture pour de courts trajets dans le périmètre de Littoral Parc, une nouvelle

La mobilité en quelques chiffres

50'671 véhicules de tourisme au 30.09.22,
12% du parc cantonal
580 voitures pour 1'000 habitants (VD = 505)
22 lignes de bus (MBC et CarPostal)
1 train (BAM)
1 funiculaire (Cossonay-Penthalaz)

LITTORALPARC
ZONE D'ACTIVITÉS

Littoral Parc lance sa plateforme de covoiturage

LES 5 BONNES RAISONS DE FAIRE DU COVOITURAGE

- 1 RÉALISER DES ÉCONOMIES
- 2 FAIRE UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT
- 3 PROFITER DE TRAJETS CONVIVIAUX
- 4 SE DÉPLACER AVEC FLEXIBILITÉ
- 5 DÉSENCOMBRER LES ROUTES ET LES PARKINGS

INSCRIPTION GRATUITE

CONTACT : INFO@LITTORALPARC.CH

station Pick-e-Bike à 5 vélos est à l'étude pour 2024 entre les deux gare d'Etoy et d'Allaman dans la zone de l'hôtel Afterwork.

- Diagnostic du stationnement vélo : ce diagnostic a permis de tirer un constat clair : il existe de nombreuses possibilités de stationnement pour vélo dans tout le périmètre de Littoral Parc, avec des supports présents quasiment partout dans le secteur. Cependant, l'utilisation de ces infrastructures est assez limitée. En hiver comme en été, seul un tiers des supports sont occupés ! La prochaine étape sera le développement d'une communication et de la promotion de ce mode de transport durable.

Réflexions régionales : réorganisation des transports publics en prévision de l'horaire CFF 2025

Afin d'adapter l'offre et les réseaux des transports publics dans les différents secteurs de l'ARCAM en prévision du grand changement d'horaires CFF prévu pour 2025 (horaire 2025 sera en force à partir du 15 décembre 2024), le délégué mobilité a travaillé étroitement avec la DGMR, les communes et les entreprises de transport. L'objectif était de proposer de nouvelles solutions en matière de transports publics.

- Secteur 1, y.c. communes de Hautemorges et Denens

C'est dans ce secteur de l'ARCAM que les principaux efforts se sont concentrés, étant donné que l'horaire CFF 2025 touche de manière importante l'axe de la Côte. Avec une étude débutée en 2022, l'année 2023 a été consacrée à l'affinage du réseau TP régional. Cet affinage a porté sur la création d'un nouveau réseau et de nouveaux horaires, avec des nouvelles lignes qui ont été créées ou des trajets qui ont été modifiés. La volonté, exprimée par les communes du secteur de connecter de

manière transversale les deux bassins de l'Aubonne a aussi été prise en considération. En 2025, des liaisons directes entre Yens/Lavigny vers Aubonne/Allaman seront créées dans le but de satisfaire le plus d'usagers possible.

Cette restructuration a été validée à l'unanimité par les communes du secteur fin 2023. Certaines communes devront prévoir des aménagements spécifiques en lien avec le nouveau réseau (source CITEC).

- Secteur 4 :

Les MBC et la DGMR ont proposé aux communes du secteur un nouveau réseau. Ce dernier se calque sur le réseau actuel, avec quelques modifications intéressantes. Un "nœud" sera créé à Cossonay-Centre, où tous les bus en correspondance arriveront dans des délais limités, afin de faciliter les changements d'une ligne à l'autre.

- Secteur 5 :

Fin 2023, l'attention s'est portée sur le Secteur 5. Les discussions avec les communes concernées débiteront dans la première partie de 2024. L'un des enjeux de ce secteur est notamment la desserte du site de Saint-Loup à Pommaples, qui abritera la nouvelle Ecole des soins et santé communautaire (ESSC).

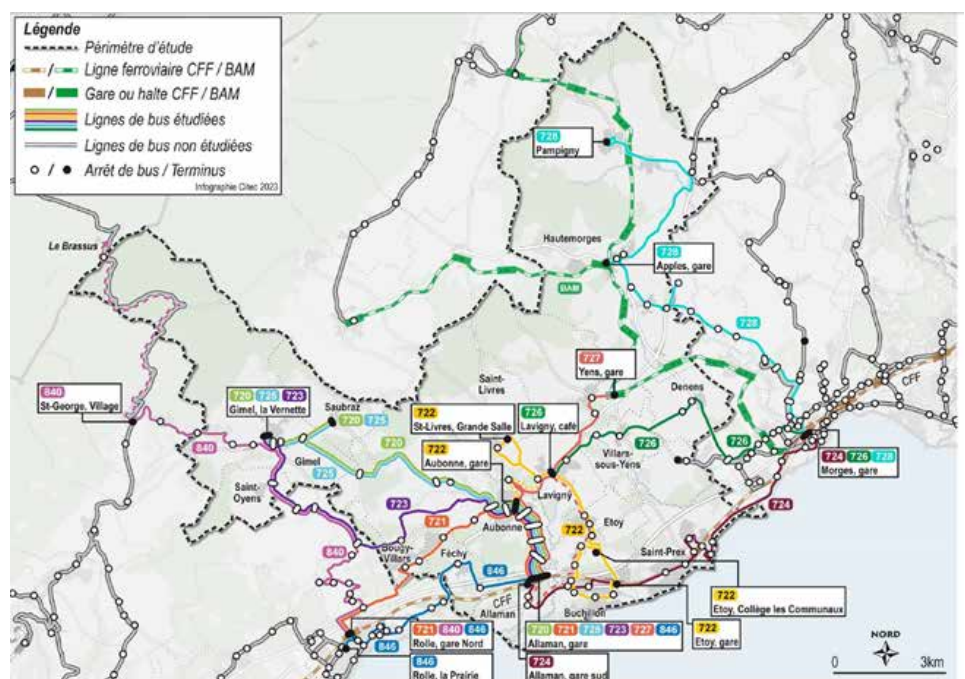


Schéma directeur de signalisation : suite et fin

Le schéma directeur de signalisation a été validé entre mars et mai 2023 par les 48 Municipalités ayant participé à l'étude. Grâce à ce document les communes pourront, selon leurs calendriers respectifs, initier la phase de mise en œuvre et obtenir des subventions de la DGMR dans le cadre d'un renouvellement de leur signalisation. Une étude de mise en œuvre qui complète le schéma directeur devra être réalisée par les communes qui ont une liberté totale pour décider de la temporalité quant au renouvellement de leur flotte de panneaux.

Si l'essentiel du travail de l'ARCAM est donc achevé, elle reste au service des Municipalités qui souhaiteraient un soutien technique dans leurs démarches ou bénéficier éventuellement de commandes groupées de panneaux.

Accessibilité des zones d'activité : une étude pour la SSDA Aclens-Vufflens

Dans le cadre de la gestion des zones d'activités par les associations régionales, l'année 2023 a été marquée par l'initiation d'une étude d'accessibilité multimodale sur la Site Stratégique de Développement d'Activités (SSDA) d'Aclens-Vufflens.

Cette étude a pour but de repenser l'accessibilité de la zone par tous les modes de transport (transports individuels, transports publics et mobilité douce) en tenant compte du développement attendu de ce secteur qui est actuellement très dynamique. Une première séance de lancement a eu lieu fin 2023 durant laquelle les besoins ont été exprimés par les communes territoriales, notamment celui de connaître les habitudes de mobilité des employées de la zone. Un sondage sera lancé début 2024 auprès de tous les employés du site. La finalisation de l'étude est attendue pour la fin de la même année.

Développement régional

Groupe de travail Energie : des changements dans la continuité

Le groupe de travail Energie a poursuivi ses actions de formation et d'informations aux communes en organisant deux séances de « Point Energie » :

- Dans la suite de celle organisée en automne 2022, la rencontre du printemps 2023 a permis d'informer les communes du district sur la situation prévisible en matière de distribution de gaz et de mettre en évidence d'autres sources énergétiques, tels le biogaz et l'hydrogène.
- Celle de l'automne, calée sur l'actualité, a été dédiée à la consultation sur la nouvelle loi cantonale sur l'énergie. Au-delà des présentations formelles organisées par l'Etat, cette séance a permis de débattre sur les modifications proposées et de mettre en évidence les changements induits pour les communes. L'objectif était également de permettre aux Municipalités du district qui souhaitaient répondre à cette consultation de leur faciliter l'analyse critique de cette loi.

Par ailleurs, durant l'année, le groupe de travail Energie a également entrepris les actions suivantes :

- Poursuite du soutien aux porteurs d'un projet de centrale de biogaz à Chavannes-le-Veyron : suivi du mandat pour l'élaboration du dossier de demande préalable de la DGTL, organisation d'une séance sur site pour présenter le projet à la DGTL.
- Suivi des actions engagées par le canton : FAQ thématique, groupe de travail Energie mis en place par le SPEI, appel à projets collaboratifs

dans le domaine de l'énergie, programme d'encouragement pour le développement durable (Confédération).

- Suivi de projets régionaux : association Court-circuit, centrale solaire citoyenne.

Suite à sa démission de la Municipalité de Cossonay, le siège de M. Bernard Ebener a été attribué à M. Jean-Claude Challet, nouveau Municipal de Cossonay.



Membres du groupe de travail Energie (au 31.12.2023)

M. Jean-Claude Challet	Municipal	Cossonay
M. Jean Hubert	Municipal	La Sarraz
M. Alain Jaccard	Municipal	Denens
Mme Laetitia Morandi	Municipale	Morges
M. Jean-Luc Reymond	Syndic	Chavannes-le-Veyron
M. Charly Viquerat	Municipal	Etoy
M. Michel Walpen	Municipal	Bière

Système de financement régional (SFR) : la relance des réflexions

Initiées par un premier groupe de travail en 2020-2021, les réflexions portant sur la mise en place d'un système de financement régional ont été relancées.

Sur le plan technique, le travail a permis de préciser la notion d'équipement régional et d'énoncer les principes relevant d'un tel système, tant sur le plan du fonctionnement, de la gouvernance que de l'attribution.

Sur le plan pratique, pour modéliser les principes théoriques, une enquête approfondie a été menée auprès des communes pour connaître leur situation en matière d'équipements sportifs et culturels, les projets en la matière et évaluer les besoins du district. Sur la base des informations récoltées, de premières simulations pour tester le système ont pu être réalisées.

L'année 2024 permettra de finaliser le système. Le Comité pourra ensuite se déterminer sur son éventuelle mise en œuvre ainsi que la promotion et la communication y afférentes.

Projet d'irrigation agricole : maintenir une production locale compte tenu de la situation climatique

Au printemps 2023, l'ARCAM a été sollicitée pour soutenir des agriculteurs désireux de créer un système d'irrigation agricole dans le district. Un premier périmètre d'étude a été défini, des informations relatives aux procédures ont été récoltées, une collaboration a été mise en place avec Prometerre et une séance d'information destinée aux communes et agriculteurs potentiellement concernés a été organisée.

En octobre, le Comité a décidé que ce projet devait désormais être repris par Prometerre.

Membres du groupe de travail SFR (au 31.12.2023)

M. Franco Cetrangolo	Municipal	Eclépens
Mme Fabienne Coderey	Syndique	Berolle
M. Guy Delacrétaz	Syndic	Préverenges
Mme Anne-Lise Rime	Syndique	L'Isle
Mme Mélanie Wyss	Syndique	Morges

Tourisme

Fréquentation dans l'hôtellerie et la parahôtellerie

La belle progression des nuitées hôtelières dans le district de Morges est notamment due à deux nouveaux établissements, le Nonanteneuf à Morges (50 appartements et studios) et l'hôtel Afterwork à Etoy (136 chambres). Globalement le taux d'occupation des hôtels est resté stable.

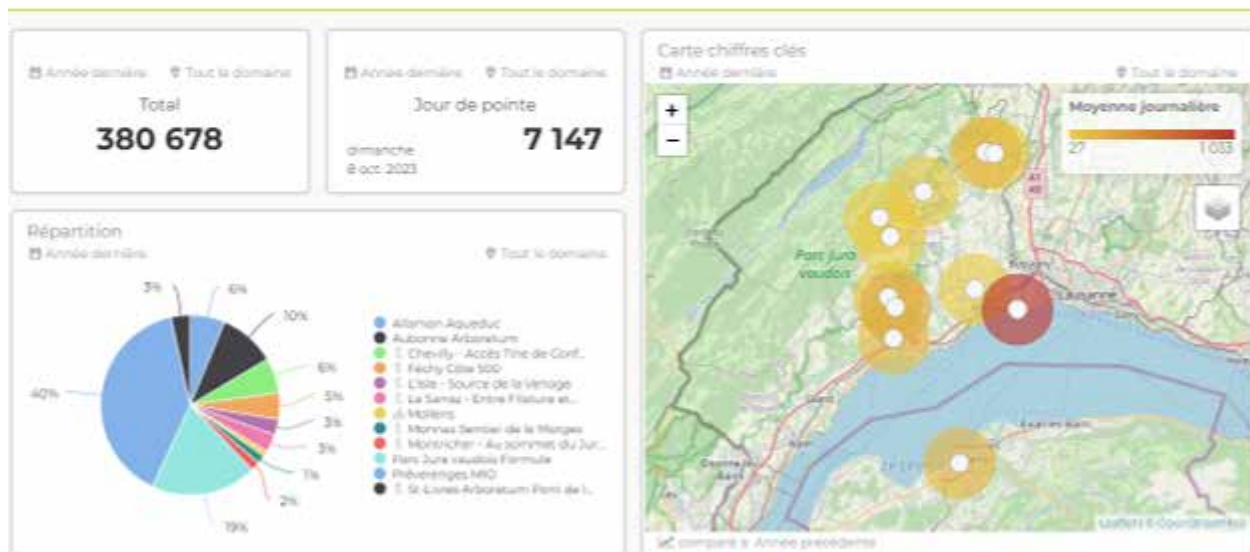
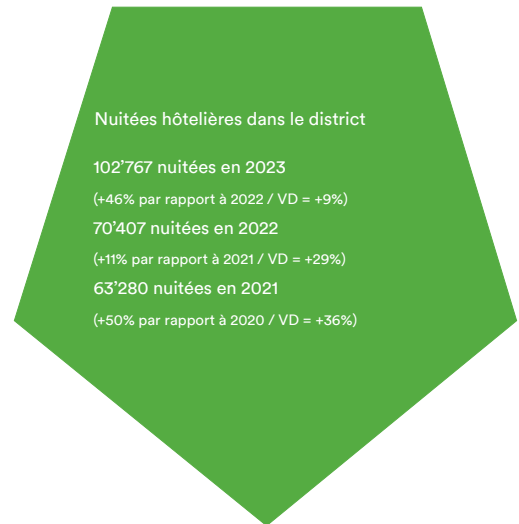
Le camping de Morges, de son côté, a fait une très belle saison 2023 grâce aussi à une très bonne météo.

Les locations dans les chambres d'hôtes et appartements sont restées stables, malgré un nombre d'objets en légère baisse.

Fréquentation des sites touristiques : de nouveaux instruments de mesures

Basé sur la nouvelle stratégie touristique et grâce à la réactivité des communes et une participation financière du Parc Jura Vaudois, l'ARCAM a pu mettre en place début juillet 11 compteurs de fréquentation dans le district. Ceux-ci sont disposés dans des sites naturels stratégiques pour lesquels il n'était pas possible de quantifier le volume de passage. Jusqu'à fin 2023, ce sont déjà plus de 380'000 passages qui ont été enregistrés sur les sites suivants : Embouchure de l'Aubonne à Allaman, l'Arboretum (2 compteurs), Féchy, Tine de Conflens (2 compteurs), Sentier de la Morges, Mollens (comptage cycliste), Montricher, Source de la Venoge et les quais à Préverenges.

Les communes ont accès au tableau de bord, leur permettant de consulter les chiffres avec des graphiques tels des profils journaliers, horaires, direction, etc.



Extrait : eco-visio.net / Domaine ARCAM, Etat au 31.12.2023

Gouvernance

En 2023, les Etats généraux du tourisme (EGT) organisés avec Morges Région Tourisme ont permis de réunir les autorités publiques du district et les prestataires touristiques. La rencontre a eu lieu au nouvel Hôtel Afterwork à Etoy le 3 octobre. Cette journée était entièrement dédiée au thème de la "donnée". Les participants ont pu se former à la nouvelle "loi sur la protection des données", à "Google Analytics" ou encore se plonger dans les coulisses du "marketing d'influence". En plénum, Vaud Promotion a présenté "l'observatoire du Tourisme" et l'entreprise eco-compteurs a dévoilé le dispositif et les tableaux de bords des 11 compteurs installés sur le district de Morges en 2023. (voir ci-dessus).

Dans le cadre de la rédaction des nouvelles stratégies régionales, le dicastère tourisme de l'ARCAM a organisé deux rencontres en janvier 2023 afin de définir avec les acteurs du district le volet touristique de ces stratégies. 18 acteurs touristiques se sont retrouvés pour finaliser la stratégie touristique pour les années 2023 à 2027.

Soutien aux projets touristiques : une aide appréciable et appréciée

L'ARCAM joue le rôle d'accompagnateur et de facilitateur pour l'émergence de nouvelles offres et prestations touristiques. A ce titre, elle est intervenue pour soutenir la mise en œuvre de nombreux projets, comme l'attestent les soutiens financiers au travers du Fonds d'équipement touristiques de la région morgienne (FEM). Voir décompte de la Taxe de séjour ci-après.

Au titre de la LADE et pour le dicastère Tourisme, l'Association lémanique de la Galère a reçu une réponse favorable pour mener à bien les études nécessaires en vue de la création d'un ponton au Parc de Vertou. Les études techniques, de mobilité et d'impact paysager devront pouvoir déboucher sur une décision de principe courant 2024.

Le règlement intercommunal permet également des soutiens plus importants à des « projets touristiques » qui revêtent un intérêt particulier. Cette année, 5 projets ont obtenu un financement par ce volet, dont le financement des compteurs de fréquentation.

La taxe de séjour : une révision du règlement pour répondre aux nouveaux enjeux touristiques

Créée en 2010, la perception de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires permet d'assurer une part du fonctionnement de l'office du tourisme régional, mais également de soutenir financièrement des projets et des événements, via le fonds d'équipements touristiques de Morges (FEM).

L'évolution structurelle du secteur touristique a mis en lumière la nécessité de mettre à jour le règlement qui fixe l'utilisation de cette taxe. Cette mise à jour permettra d'intégrer les nouvelles formes de tourisme (AirBnB), d'uniformiser le niveau de la taxe avec les autres régions vaudoises et d'assurer le financement des projets qui en bénéficient.

Pour mener à bien cette révision, un Comité de pilotage composé de représentants du Comité de l'ARCAM ainsi que des représentants issus du monde de l'hôtellerie et du tourisme, a été constitué. L'année 2023 a permis de finaliser une part importante de cette révision. La proposition finale sera soumise aux communes dans le courant du premier semestre 2024 pour une validation par leurs organes délibérants d'ici à la fin de l'année, pour une entrée en vigueur au 01.01.2025.

Décompte de la Taxe de séjour régionale 2023

Taxes brutes encaissés en 2023	536'552.59	
./. Remboursements / correctifs	22'207.00	
./. MRT Frais de perception	30'000.00	
./. Frais techniques et bancaires	10'893.05	
./. Frais de gestion ARCAM pour révision du règlement	9'774.00	
Total taxes nettes		463'678.54

Affectation des taxes de séjour 2023

MRT Info / Accueil (65%)	301'391.05	
FEM (25%)	115'919.64	
Projets touristiques (10%)	46'367.85	463'678.54

Utilisation au titre du FEM 2023

Arboretum (multi annuel)	12'250.00	
Association Buskers Festival, Morges	2'500.00	
Arboretum, Aubonne – projet Arboguide	2'682.00	
Maison de la Rivière, Tolochenaz – chasse au trésor	400.00	
Be-mobile - #2 – chapeau virtuel et 360o (solde final)	5'000.00	
MRT – balade musicale	1'000.00	
Hôtel le Funi, Cossonay – point I, 2e acompte	2'500.00	
Association sauvegarde Morges – Sentier de la Morges	10'000.00	
Vin et terroir Féchy – Balade des Capites	9'000.00	
Grange de Nane, La Chaux, 1er acompte	2'741.65	
Musée Bolle, Morges – 30 ans H. Hepburn (expo BD)	3'000.00	
Association Galère la Liberté, Morges – études 2023	12'000.00	
Escape Game, Cossonay – création 2e salle	11'000.00	
Genius Loci – médailles patrimoine (acompte)	8'000.00	
Memorial Arthur Gander, Morges	2'000.00	84'073.65

Utilisation au titre des « projets touristiques » 2023

Adhésion de MRT à « Cause we care »	419.90	
Commune de Mont-la-Ville – étude Maison Pré de Joux	3'078.00	
BAM, la voie des sens - cotisation	270.00	
Maison des vins de la Côte - 1er acompte	171'363.50	
ARCAM – acquisition des éco-compteurs	40'848.97	
ARCAM – accueil Eductour Val d'Arly	362.00	216'342.37

Solde du FEM au 01.01.2023

	453'402.95	
+ Affectation 2023 FEM	115'919.64	
+ Affectation 2023 Projets touristiques	46'367.85	
- Utilisation 2023 FEM	84'073.65	
- Utilisation 2023 Projets touristiques	216'342.37	

Solde du FEM au 31.12.2023

	315'274.02	
Transitoire MRT 3e tranche (à verser)	151'391.05	
Transitoire Maison des vins de la Côte - 1er acompte	171'363.50	
Solde Compte BCV au 31.12.2023	638'028.97	

Comptes 2023

	Comptes 2023		Budget 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
AUTORITES	19 400.00		27 660.00	
Comité	12 300.00		15 500.00	
Commissions	7 100.00		12 160.00	
GESTION OPERATIONNELLE	1 214 794.66	1 801 501.16	1 171 202.00	1 863 183.00
Personnel	930 968.95	570 832.56	1 002 502.00	656 833.00
Locaux	85 914.20	80.00	114 700.00	
Divers	9 099.45		19 000.00	
Finances	134 584.67	1 230 588.60	5 500.00	1 206 350.00
Communications	54 227.39		29 500.00	
PROMOTION ECONOMIQUE	216 105.62	60 160.75	330 707.00	72 250.00
Gestion du secteur	216 105.62	60 160.75	330 707.00	72 250.00
Actions				
DEVELOPPEMENT REGIONAL	51 561.99	1 828.95	101 337.00	4 800.00
Gestion du secteur	35 694.89		72 337.00	
Actions	15 867.10	1 828.95	29 000.00	4 800.00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	167 630.60	68 640.62	308 762.00	203 341.00
Gestion du secteur	78 226.68		83 409.00	
Actions	56 973.30	36 210.00	65 923.00	44 341.00
Carto-JuraLéman	32 430.62	32 430.62	159 430.00	159 000.00
MOBILITE	119 287.20	34 750.00	108 486.00	46 000.00
Gestion du secteur	119 287.20		108 486.00	
Actions		34 750.00		46 000.00
TOURISME	165 217.93	22 000.00	112 864.00	
Gestion du secteur	165 217.93	22 000.00	112 864.00	
TOTAUX	1 953 998.00	1 988 881.48	2 161 018.00	2 189 574.00
Résultat	34 883.48		28 556.00	

Bilan au 31 décembre 2023

	ACTIF		PASSIF
DISPONIBILITES	395 582.18	ENGAGEMENTS COURANTS	43 626.50
Caisse	-	Créanciers	43 626.50
Compte courant CEDC	395 582.18		
DEBITEURS	175 894.45	DETTE A COURT TERME	500 000.00
Débiteurs	174 090.00	Caisse d'Epargne Nyon	500 000.00
Loyer Etoy-Garantie (CEDC)	1 804.45		
PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	302 386.68	PASSIFS TRANSITOIRES	36 349.30
Fds "Actions diverses"	55 153.33	Passifs transitoires	36 349.30
Fds "FNA"	75 869.85		
Avance au FEM	171 363.50	FONDS DE RESERVE	231 023.18
ACTIFS TRANSITOIRES	57 723.15	Fonds de réserves "Actions diverses"	155 153.33
Actifs transitoires	57 723.15	Fonds Carto-Jura-Léman	-
		Fonds de réserves "FNA"	75 869.85
INVESTISSEMENTS	1.00	CAPITAL	120 588.48
Mobilier et Matériel	1.00	Capital	85 705.00
		Résultat	34 883.48
TOTAUX	931 587.46		931 587.46

Assemblée générale

Président | M. F. Rossi | Municipal, Gollion

Vice-Présidente | Mme F. Coderey | Syndique, Berolle

Commission de gestion

Secteur 1 | M. C. Philipona | Syndic, Lavigny

Secteur 2 | M. Ch. Croisier | Syndic, Ballens

Secteur 3 | M. A. Augsburguer | Municipal, Echichens

Secteur 4 | M. P. Rossy | Syndic, La Chaux

Secteur 5 | Mme M. Soupper | Municipale, La Sarraz

Suppléants

M. J.-L. Reymond
Syndic, Chavannes-le-Veyron

M. L.-F. Martignier
Municipal, Vullierens





Projets 2024

L'année 2024 sera placée à la fois sous l'égide de la continuité et de la persévérance

- par la poursuite des actions, études et analyses qui font la force de l'association
- par le soutien qu'elle apporte aux porteurs de projets et aux entreprises

Mais également de la « nouveauté » puisque ce sera également l'occasion :

- de mettre en place l'ensemble des activités de l'ARCAM sur la base d'une nouvelle convention avec l'Etat, profondément remaniée.
- de voir l'aboutissement des réflexions sur deux sujets clés (révision du règlement sur la taxe de séjour, système de financement régional) pour le développement du district

Remerciements

L'ARCAM remercie toutes celles et ceux qui participent avec elle au développement du district de Morges. Au risque d'oublier quelqu'un, et en s'en excusant par avance, elle souhaite mentionner plus particulièrement :

- Les communes, élus et personnel administratif et technique, dont la qualité des contacts ne s'est jamais démentie
- Les services cantonaux qui nous soutiennent dans nos actions et avec lesquels la collaboration s'instaure chaque année davantage
- Les entreprises qui sont au centre de nos préoccupations et pour lesquelles nous mettons en place des actions propres à soutenir leurs activités
- Les porteurs de projets, qu'ils soient d'origine privée ou associative, qui ont le mérite de croire en leurs idées et souhaitent apporter une plus-value à la région
- Les organismes de promotion économique, publics et privés, qui apportent chacun leur contribution au développement de ce canton.
- Les autres associations économiques régionales, réunies au sein de la CODEV, avec qui il est toujours fructueux de partager des expériences et bonnes pratiques.

Bref, à toutes celles et ceux qui contribuent à faire vivre le district de Morges, un grand merci pour votre engagement.

Abréviations

AFP	Aide à fonds perdus		
AppApp	Appuis aux apprentis	SRGZA	Stratégie régionale de gestion des zones d'activités
ARCAM	Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges	SSDA	Site stratégique de développement d'activités
B2B	Business to Business	TP	Transports publics
B2C	Business to Consumer	UCV	Union des communes vaudoises
CEP	Centre d'éducation permanente	VD	Vaud
CH	Confédération	VLS	Vélos en libre service
CJL	CartoJuraLeman	VS	Volet stratégique
CODEV	Coordination du Développement Economique Vaudois (Plateforme des associations régionales)	ZA	Zone d'activités
COPIL	Comité de pilotage	ZAE	Zone d'activités économiques
CVCI	Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie	ZAL	Zone d'activités locale
DEIEP	Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine	ZAR	Zone d'activités régionale
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes		
EGT	Etats Généraux du Tourisme		
ESSC	Ecole de soins et santé communautaire		
ETP	Equivalent temps plein		
FEM	Fonds pour l'Equipeement touristique du district de Morges		
GT	Groupe de travail		
LADE	Loi sur l'Appui au Développement Economique		
LP	Littoral Parc		
LPR	Loi fédérale sur la Politique Régionale		
MRT	Morges Région Tourisme		
OG	Organe de gestion		
P+R	Parc + Ride		
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges		
PDRA	Programme de Développement Régional Agricole		
PMS	Plan de mobilité de site		
PME	Petite et moyenne entreprises ou Plan de mobilité entreprises		
SEFA	Société électrique des forces de l'Aubonne		
SPEI	Service de la promotion économique et de l'innovation		



Association de la région
de Cossonay-Aubonne-Morges
rue Neuve 1 | 1304 Cossonay
t. 021 862 22 75 | info@arcam-vd.ch
www.arcam-vd.ch

